

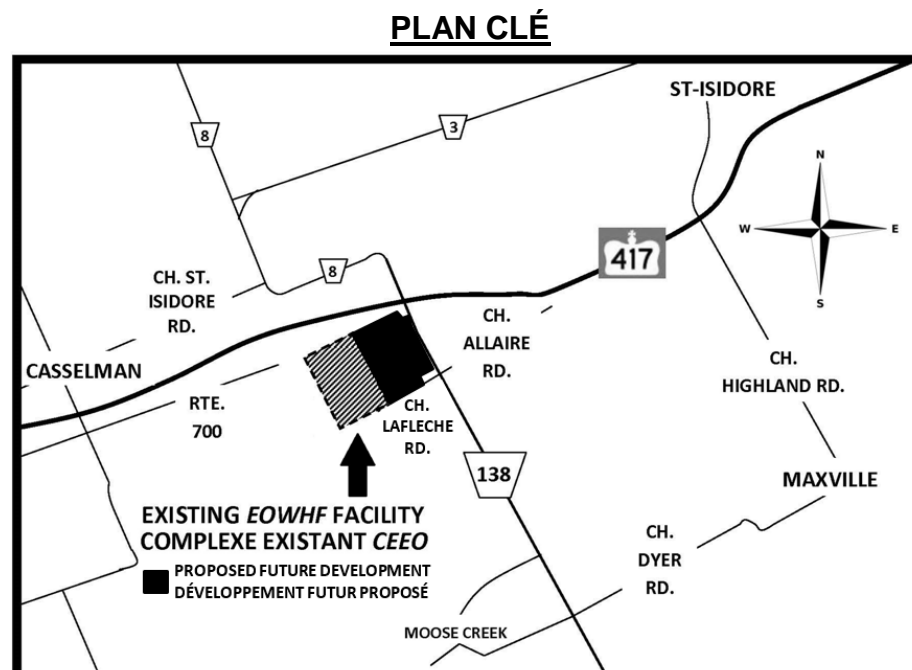
Avis de commencement et portes ouvertes Cadre de référence pour une évaluation environnementale Développement du futur centre de traitement des déchets de l'est de l'Ontario

GFL Environmental Inc., propriétaire et exploitant de l'actuel centre de traitement des déchets de l'est de l'Ontario (EOWHF) à Moose Creek, en Ontario, a entrepris une évaluation environnementale (EE) en vue d'obtenir l'approbation pour le futur développement du EOWHF. Le futur développement comprendra la construction d'une capacité supplémentaire d'élimination du site d'enfouissement. GFL a déterminé qu'il y a une occasion d'affaires durable et que l'EOWHF doit continuer à fournir une capacité d'élimination à long terme. En développant cette capacité d'élimination supplémentaire, GFL sera également en mesure de continuer à fournir des services de réduction de déchets et de compostage des matières organiques à ses clients. L'EOWHF est un employeur et un contributeur financier important pour la communauté locale. Le développement d'une capacité d'élimination supplémentaire de 15,1 millions de mètres cubes sur une période de planification de 20 ans permettra à GFL de continuer à fournir ce type de soutien économique à la collectivité locale. Aucun changement au volume d'enfouissement autorisé ou aux routes d'accès au site n'est proposé.

L'EOWHF est situé dans le canton de North Stormont, à environ 5 kilomètres au nord-nord-ouest du village de Moose Creek, en Ontario, et à 5 kilomètres à l'est du village de Casselman, en Ontario. Le futur développement proposé sera situé sur des terrains qui appartiennent actuellement ou qui seront détenues par GFL, et pourrait inclure une zone de l'EOWHF existant si nécessaire. L'emplacement de l'EOWHF existant et le futur développement proposé sont indiqués dans le Plan clé ci-dessous. L'EE a pour objet d'évaluer les effets potentiels du futur développement sur l'environnement.

Le processus

L'EE sera effectuée conformément aux exigences de la Loi sur l'évaluation environnementale. La première étape du processus est la préparation du cadre de référence. Le cadre de référence établira le cadre de travail et le plan de travail du promoteur pour répondre aux exigences de la Loi sur l'évaluation environnementale au moment de préparer l'EE, y compris les solutions de rechange qui seront envisagées et les activités de consultation publique qui seront menées. Si le ministre l'approuve, le cadre de référence fournira le cadre et les exigences pour la préparation de l'EE.



Consultation

Les membres du public, les organismes, les communautés autochtones et les autres personnes intéressées sont encouragées à participer activement au processus de planification en assistant aux consultations ou en communiquant directement avec le personnel pour lui faire part de leurs commentaires ou leurs questions. Des possibilités de consultation sont prévues tout au long du processus de planification et seront annoncées dans les journaux locaux, sur le site Web du projet www.gflenv.com/moose-creek-eowhf et par courrier direct et/ou électronique (courriel).

Une **journée portes ouvertes** pour présenter le projet, discuter de l'élaboration et du contenu du mandat, du processus d'EE et du processus de consultation qui sera suivi pendant l'élaboration de l'EE est prévue pour **le jeudi 30 janvier 2020 au Moose Creek Recreation Centre, 4 St Polycarp St, Moose Creek, ON de 16 h à 20 h.**

Nous vous encourageons à y assister et à participer afin de nous aider à cerner les enjeux, les intérêts ou les idées à aborder dans l'EE. En plus d'assister à la journée portes ouvertes, nous vous invitons à envoyer vos commentaires par la poste, par courriel ou par télécopieur à la personne-ressource du projet indiquée ci-dessous. Si vous souhaitez être ajouté à la liste de diffusion du projet ou si vous avez des questions liées au projet, veuillez communiquer avec :

M. Greg van Loenen, agent de conformité environnementale
GFL Environmental Inc.
17125, chemin Lafleche, Moose Creek (Ontario) K0C 1W0
Téléphone : 613-538-2776 ext. 223
Télécopieur : 613-538-2779
Courriel : gvanloenen@gflenv.com

Tous les renseignements personnels inclus dans une présentation – comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone et l'emplacement de la propriété – sont recueillis, conservés et communiqués par le ministère de l'Environnement, Conservation et Parc à des fins de transparence et de consultation. Les renseignements sont recueillis en vertu de la Loi sur l'évaluation environnementale ou sont recueillis et conservés aux fins de la création d'un document accessible au grand public conformément à l'article 37 de la Loi sur l'accès à l'information et Loi sur la protection de la vie privée. Les renseignements personnels que vous soumettez seront versés dans un dossier public qui est accessible au grand public, à moins que vous ne demandiez que vos renseignements personnels demeurent confidentiels. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du ministère de l'Environnement, de la Conservation et des Parcs au 416-327-1434.